

# **SIERRE - RUE STE-CATHERINE**

## **RAPPORT D'INTERVENTION SIC18**

**Romain Andenmatten, Christophe Panchard | Mars 2023**



*Couverture : SIC18, la tranchée principale à la hauteur de la porte cochère de l'enceinte de la cour du château de Villa, vue en direction du sud-ouest<sup>1</sup>.*

---

<sup>1</sup>Sauf mention explicite, toutes les illustrations sont la propriété de l'Office cantonal d'Archéologie (OCA).

## Table des matières

Résumé.....	3
Fiche signalétique.....	5
1. Contexte de l'intervention.....	6
1.1 Circonstances.....	6
1.2 Contextes géographique, archéologique et historique .....	6
2. Observations archéologiques.....	8
2.1 Au pied du château : vestiges de ruraux et d'aménagements antérieurs ? Partie I, étapes 1 et 2 (STG 1 et 6, PLN 2 et 5, annexes 4, 5 et 7) .....	9
2.2. Entre St-Ginier et Villa : des vestiges médiévaux isolés ? Partie II, étapes 4 et 5 (STG 3 et 4, annexe 4, 6 et 8).....	11
3. Conclusions et perspectives .....	13
4. Bibliographie .....	15
5. Annexes .....	16
Annexe 1 Liste des Unités de Terrain (UT) .....	16
Annexe 2 Liste des relevés .....	21
Annexe 3 Liste du mobilier .....	21
Annexe 4 Diagramme chronostratigraphique .....	22
Annexe 5 Plan général des étapes d'intervention.....	23
Annexe 6 Plan de situation des relevés (Partie I) .....	24
Annexe 7 Plan de situation des relevés (Partie II) .....	25
Annexe 8 Plan des vestiges (Partie I) .....	26
Annexe 9 Plan des vestiges (Partie II).....	27
Annexe 10 Profils STG 6a et 6b (Partie I) .....	28
Annexe 11 Profils STG 3 et 4 (Partie II).....	29

## Résumé

Les travaux d'édilité réalisés à la rue Ste-Catherine à Sierre, entre les places de parc du Château de Villa et le carrefour avec les routes de St-Ginier et de la Bonne Eau, ont permis une première évaluation archéologique du sous-sol de ce secteur sur une profondeur moyenne de 1,50 m et sur une longueur de 243 m.

Dans le secteur nord-est (**Annexe 8**), à proximité du Château de Villa, les façades de deux bâtiments détruits dans les années 1950 ont été repérées. Les dates de constructions de ces probables ruraux du château n'ont pas pu être déterminées mais plusieurs phases d'évolution du bâti ont cependant pu être identifiées. Le bâtiment occidental, situé près de la porte de la cour a été construit en premier et l'oriental est venu s'y accoler. Le premier bâtiment (Bat 1) a ensuite été partitionné avant de subir un incendie dont on ne sait s'il a entraîné une destruction complète. La seconde bâtisse (Bat 2) n'a pas révélé de traces d'incendie mais semblait présenter un étage enterré avec une cave qui aurait pu être voutée. Ces constructions, qui clôturent la cour du château sur son front aval, sud-est, pourraient aussi bien dater des premiers édifices mentionnés au XVI<sup>ème</sup> siècle, de la construction du corps principal de logis dans la seconde moitié du XVII<sup>ème</sup> siècle ou être postérieurs<sup>2</sup>.

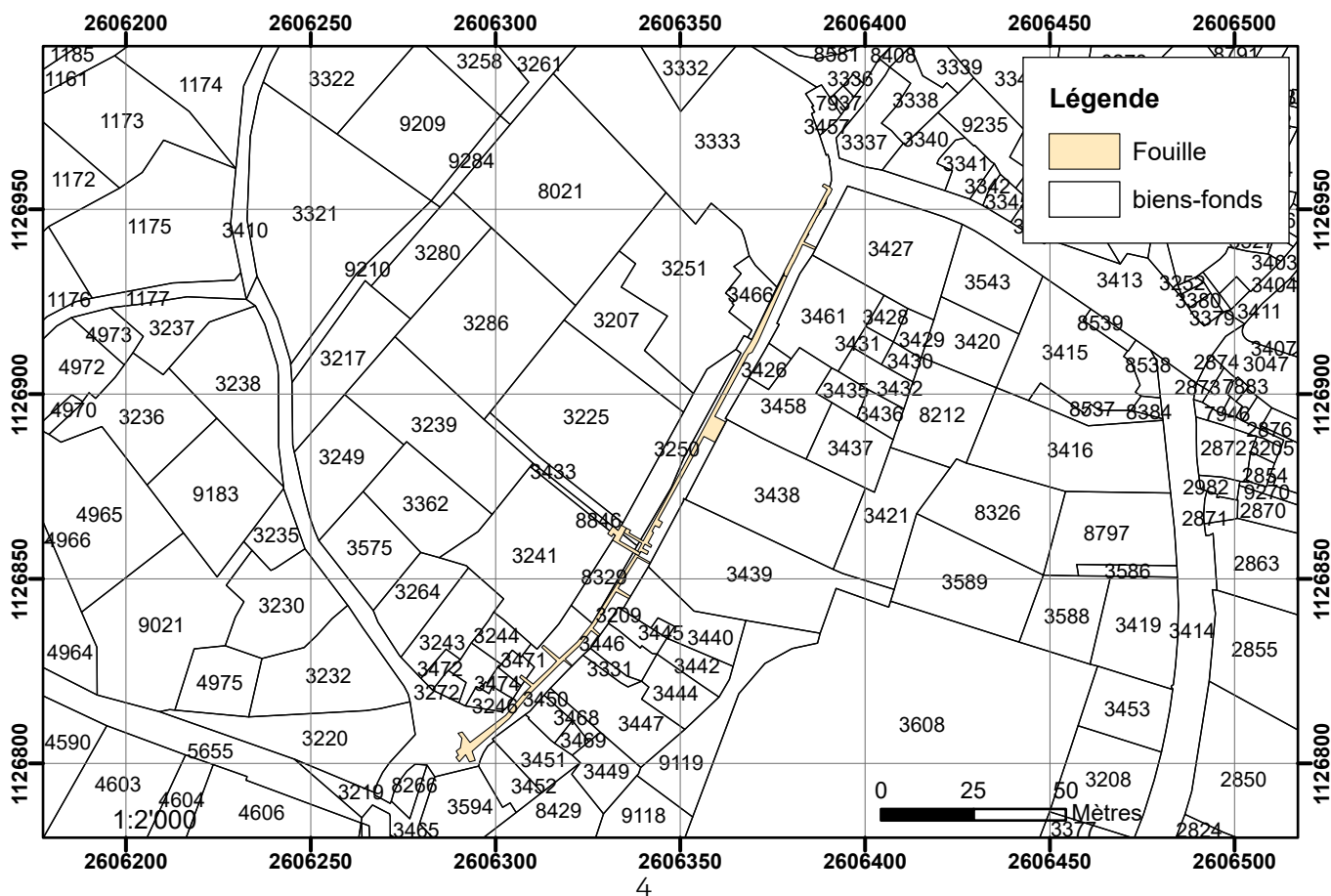
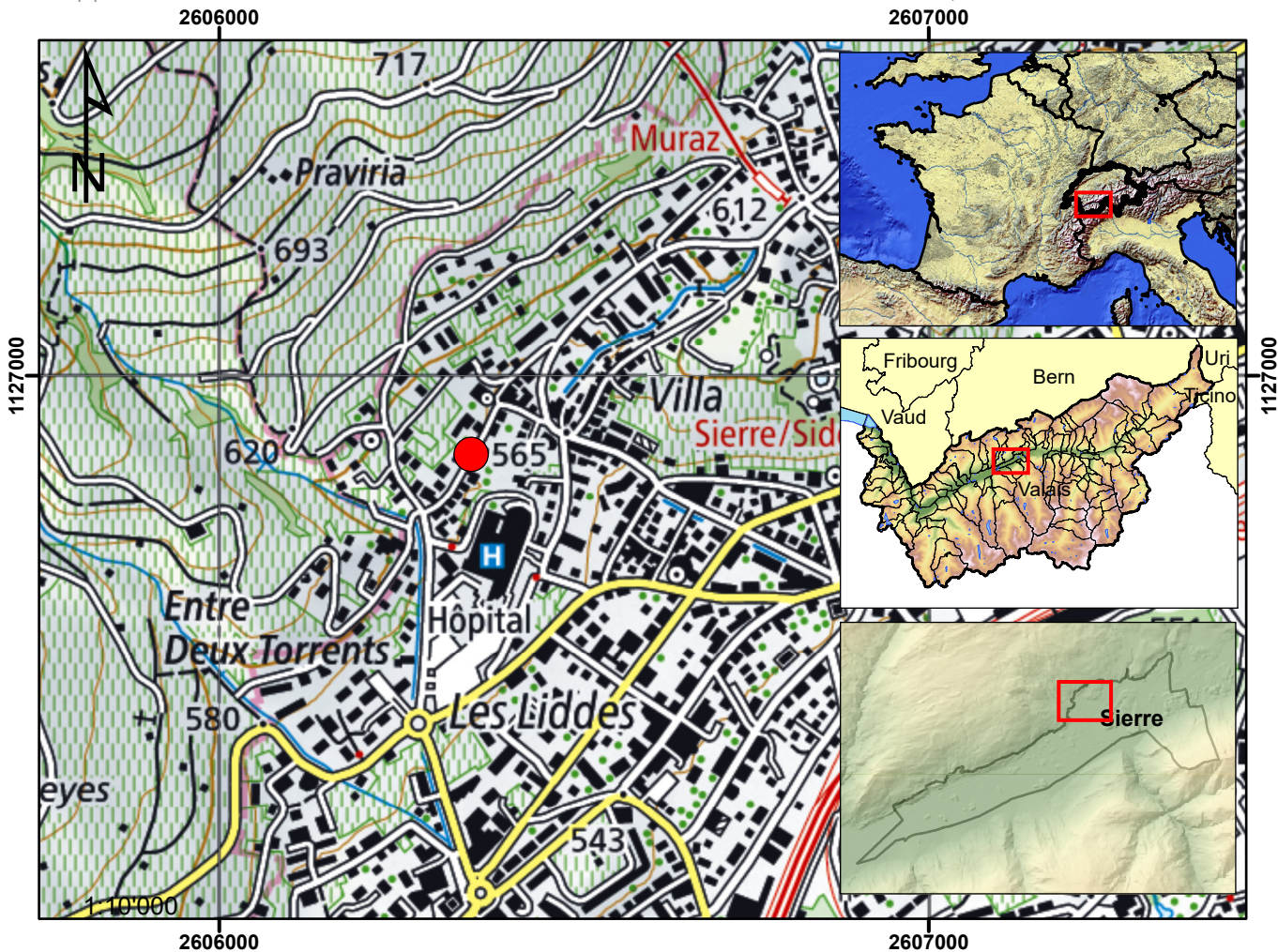
Dans la suite de la rue en direction du sud-ouest, les structures anthropiques étaient plutôt rares et éparses. Un foyer documenté en profil dans une tranchée perpendiculaire à l'excavation principale a pu être daté par le radiocarbone entre la fin du XIII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. Enfin, à un peu moins de 40 m en direction du sud-ouest, les vestiges de plusieurs états de bâtiments ont été observés dans le profil amont, nord-ouest de la tranchée principale. En l'absence de mobilier, ces derniers n'ont pas pu être datés mais leur présence dans l'axe de la rue actuelle ainsi que le mode de construction du premier état laisseraient plutôt envisager une datation entre le Moyen-Âge et l'époque moderne.

---

<sup>2</sup> CASSINA 2021, p. 191-203.

<sup>3</sup> SIC18-MOB3.1, Poz-106150, os de faune non brûlé, R Date (695, 30). 1263-1388 cal AD à 95.4% de probabilité, OxCal v4.2.3 Bronk Ramsey (2013); r:5, IntCal13 atmospheric curve (Reimer et al 2013).





## Fiche signalétique

Commune :	Sierre VS, district de Sierre
Lieu-dit :	Rue Ste-Catherine
Numéro SBMA/OCA	22635
Chantier :	C1627
Sigle :	SIC18
Coordonnées :	CNS 1287, 2'606'388.5, 1'126'956.5 à 2'606'289.5, 1'126'801.5
Altitudes :	De 578 à 584 m
Surface investiguées :	243 m linéaires de tranchée pour une surface de 305 m <sup>2</sup>
Projet :	Travaux d'édilité (eau, gaz, électricité)
Exécution des travaux :	Implenia SA
Dates de l'intervention :	Le 18 et 29 mai, le 18 juin, le 3 juillet, le 17 août 2018.
Coordination :	Archéologie cantonale (R. Andenmatten, C. Brunetti)
Equipe de fouille :	Romain Andenmatten (archéologue responsable sur place), Christophe Panchard (étudiant UNIL), Déborah Rosselet (étudiante UNIGE)
Elaboration rapport :	Romain Andenmatten et Christophe Panchard <sup>4</sup>
Topographie :	Romain Andenmatten
Infographie :	Romain Andenmatten et Christophe Panchard
Contexte archéologique :	Rive orientale de la Bonne Eau, au sud et à l'ouest du château de Villa.
Datation :	Médiévale et Période moderne

*Page 4 : FIGURE 1 : localisation du site. La surface fouillée, en orange, correspond aux tranchées suivies lors de la surveillance archéologique*

---

<sup>4</sup> Tous nos remerciements vont à notre collègue Antoine Caminada pour sa relecture attentive et ses remarques avisées.

## 1. Contexte de l'intervention

### 1.1 Circonstances

Suite aux travaux d'édilité réalisés à la rue du Bourg à Sierre dès février 2018, les services techniques de la ville de Sierre ont informé le Service des bâtiments, monuments et archéologie (SBMA) de la planification de travaux similaires à la rue Ste-Catherine, entre les quartiers de Villa et de St-Ginier.

Les travaux ont été conduits en coordination avec Sierre Energie SA (SiESA) et ont consisté en des changements de conduites pour l'eau, en l'installation d'une conduite de gaz et en la révision ponctuelle des installations électriques.

Un suivi archéologique des excavations a été réalisé en coordination avec l'entreprise mandataire (Implemia SA), lors de cinq étapes successives de quelques heures à deux journées avec un à deux archéologues.

### 1.2 Contextes géographique, archéologique et historique

Ce secteur est situé entre le torrent de la Bonne Eau, à l'ouest, et le château de Villa, à l'est. Le torrent de La Monderèche est quant à lui situé à 100 m au sud-est du château. Géologiquement, le substrat, qui n'a été atteint en aucun emplacement des tranchées, serait constitué de limons d'altérations, de colluvions et d'éluvions se rattachant à une unité tectonique Quaternaire<sup>5</sup>. Les deux cônes de déjection des torrents précités n'auraient ainsi que peu modifié l'environnement direct de la zone d'étude après l'éboulement post-glaciaire de Sierre<sup>6</sup>. Les phénomènes d'érosion, qui l'ont suivi, auraient offert ainsi un espace favorable à l'installation humaine.

La toponymie du lieu-dit « Villa » (du latin *villa* – villa, ferme, maison de campagne, et du franco-provençal *vila, velle* – « village »<sup>7</sup>) indique la présence d'une occupation

ancienne. Cette présence est d'ailleurs confirmée par différentes découvertes anciennes et investigations ponctuelles (FIGURE 2).

Entre 1898 et 1903, une monnaie romaine (C0982<sup>8</sup>) aurait ainsi été découverte à 3 m de profondeur lors du creusement du sous-sol de la maison Grand, parcelle 3427, juste à l'aval de la rue Ste-Catherine, en contrebas du Château de Villa.

Deux sépultures (C0992), dont l'une contenait une monnaie romaine, sont mises au jour dans le quartier des Liddes en 1953, parcelle 3767. Une découverte qui se situe à environ 325 m de l'extrémité occidentale de la rue Ste-Catherine et 30 m plus bas en altitude.

380 m au nord-est et environ 20 m plus haut, en 1985, le suivi du terrassement pour un bâtiment aux Grands-Prés (C0981), parcelle 8693, a permis la documentation des vestiges d'une villa romaine.

Suite également à une observation ponctuelle de 1985, 300 m au sud-est et environ 25 m plus bas, des fouilles (C0988) sont conduites à la ruelle du Carillon, parcelle 3092, en 1992. Elles permettent de révéler la présence d'un petit édifice thermal romain<sup>9</sup>, privé ou public. avec « pièces chauffées par hypocauste et sans doute un petit bassin aménagé dans une abside<sup>10</sup> ».

Entre 140 et 185 m à l'amont, au nord-ouest, et entre 15 et 20 m plus haut, lors des investigations conduites dans et autour de la chapelle de St-Ginier (C0125) en 1993, parcelle 3237, des murs romains antérieurs aux premiers sanctuaires chrétiens des VI<sup>ème</sup>-VII<sup>ème</sup> siècles ont été mis au jour. St-Ginier deviendrait ensuite l'église paroissiale de Villa à la transition entre les XIII<sup>ème</sup>-XIV<sup>ème</sup> siècles<sup>11</sup>.

<sup>5</sup> Données swisstopo

<sup>6</sup> PEDRAZINI et al. 2013.

<sup>7</sup> Nom de lieux de Suisse romande, Savoie et environs. URL :

<http://henrysuter.ch/glossaires/topoV1.html#velazo>, consulté le 20 septembre 2018.

<sup>8</sup> Les numéros de chantier C sont indiqués en référence à la carte archéologique cantonale.

<sup>9</sup> ASSPA 76, 1993, p.216.

<sup>10</sup> PACCOLAT O., « Sierre et sa région », in *Vallis Poenina*, Sion, 1998, p. 192.

<sup>11</sup> DUBUIS et LUGON 2002, p. 277.





FIGURE 2 : carte de situation des chantiers archéologiques antérieurs, en rouge, à proximité de l'intervention SIC18 à la rue Ste-Catherine, en orange.

Lors de la construction d'une maison en 2005, une inhumation en coffre de dalles (C1663) a aussi été mise au jour à quelques 40 m à l'amont de l'extrémité occidentale de la rue Ste-Catherine en contrebas de la chapelle de St-Ginier. Cette sépulture n'est cependant pas datée.

Des fouilles conduites par le SBMA en 2010 ont permis la mise au jour d'au moins deux états successifs de bâtiments romains ainsi que de cabanes, probablement de l'Antiquité tardive ou du Haut Moyen Âge (C1505) sous l'hôpital, à quelques 200 m à l'aval de la rue Ste-Catherine et environ 20 m plus bas. Ces vestiges étaient enfouis à plus de 4 m de profondeur et recouverts par le cône de déjection de la Bonne Eau.

Finalement, le château de Villa et ses dépendances occupent une place centrale dans l'articulation des aménagements du secteur pour les époques médiévale à contemporaine et par la même de la rue Ste-Catherine. Sa tour hexagonale et le corps oriental<sup>12</sup> dateraient des alentours de 1530 avec une aile sud ajoutée aux XVI<sup>ème</sup>-XVII<sup>ème</sup> siècles tandis que le corps principal rectangulaire au nord-ouest aurait été bâti à la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle<sup>13</sup>. Le tracé « fossile » de la parcelle actuelle du château correspondrait aussi à d'anciens murs de clôture ou de bâtiments ruraux associés à l'édifice seigneurial et encore présents sur les plans du début du XX<sup>ème</sup> siècle.

## 2. Observations archéologiques

Le chantier s'est déroulé en cinq étapes successives lors desquelles ont été effectuées des documentations de profils et, dans un cas, à la périphérie directe du château de Villa (étape 2), un dégagement en plan de vestiges présents en fond de tranchée. De par le trop grand nombre de canalisations coupant la séquence sur la totalité de sa hauteur, aucun lien stratigraphique assuré entre les vestiges des différentes étapes n'a pu être formellement identifié et la présentation des résultats est donc organisée dans l'ordre des observations. L'étape 3, d'une longueur d'environ 84,5 m mais trop perturbée par les conduites contemporaines, n'a pas livré de vestiges ou de niveaux archéologiques et n'est pas présentée dans la suite du rapport (FIGURE 3).

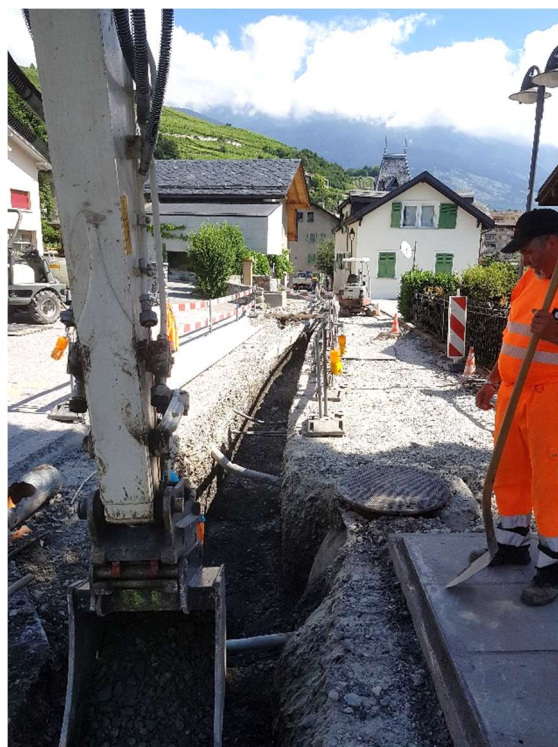


FIGURE 3 : étape 3, vue générale de la tranchée depuis son extrémité occidentale, vue en direction du nord-est.

<sup>12</sup> BLONDEL 1982, p.182-184.

<sup>13</sup> CASSINA 2021, p. 191-203.



*2.1 Au pied du château: vestiges de ruraux et d'aménagements antérieurs? Partie I, étapes 1 et 2 (STG 1 et 6, PLN 2 et 5, annexes 4, 5 et 7)*

La première étape a consisté en un sondage d'environ 1 m<sup>2</sup> par 1,1 m de profondeur réalisé au sud-est des moloks installés à l'extrémité orientale du parking du château de Villa (STG 1). Cette excavation a permis le raccordement du nouveau tronçon sur des services en attente (FIGURE 4).



FIGURE 4 : vue générale de l'étape 1 (sondage au premier plan) avec les débuts de l'étape 2 au second plan, vue en direction de l'est.

À cet emplacement, la base de la séquence est formée de colluvions et d'éluvions sableuses et graveleuses, homogènes et compacts contenant des éclats de pierres et de fréquents graviers (UT 5 et 6) (Dépôt naturel 1). À la surface de ce premier niveau de dépôts, un alignement de pierres (d'environ 15 à 30 cm de dimensions) posées à plat et d'orientation est-ouest (UT 7) a probablement été un solin (FIGURE 5). L'observation de cette structure est restée cependant trop partielle pour en assurer une interprétation définitive. Les pierres sont liées à une matrice silto-argileuse, grasse, gris-beige contenant quelques charbons de bois. Ces derniers pourraient alors correspondre à des vestiges d'occupation ou aux restes de la sablière basse qui aurait été, à l'origine, posée sur la structure empierrée. De nouveaux colluvions (UT 4) (Dépôt naturel 2) sont ensuite venus sceller cette première occupation. Il est aussi possible que la couche de colluvions UT4 ait servi de paléosol un certain temps. Un remblai de nivellement sableux et graveleux



FIGURE 5 : vue de détail du profil sud-est de l'étape 3 (REL 1) avec le probable solin UT07 sur la gauche, vue en direction de l'est.

homogène (UT 3) est ensuite mis en place mais le haut de la séquence est détruit par l'installation d'un probable câble bétonné (UT 1) recouvert de son remblai de protection (UT 2). La cinquième et dernière période est constituée par le remblai sableux et gravillonneux (UT 8) de la bordure entre les places de parc et le revêtement de la route antérieure à l'intervention de 2018.

L'étape 2 a correspondu aux 27 premiers mètres de de la tranchée principale, le long du bord nord-ouest de la rue Ste-Catherine à la hauteur des places de parc et de la porte cochère d'accès à la cour du château de Villa (FIGURE 6). Il s'agit du seul espace ayant fait l'objet d'un dégagement et d'un relevé en plan en plus d'un relevé de profil (PLN 2 et 5 et STG 6).

Les plus anciennes couches observées de cette seconde étape ont été des colluvions (UT9 et 43) qui ont pu être associées au Dépôt naturel 1. Des alluvions (UT 35 et 36), équivalentes au Dépôt naturel 2, ont





FIGURE 6 : vue générale de l'étape 2 (à la hauteur de la porte cochère d'accès au château de Villa), vue en direction du nord-est.

recouvert ensuite ces premiers niveaux. Au fond de la tranchée et en profil, plusieurs maçonneries (UT 29, 30, 31, 37, 38 et 41) appartenant à deux bâtiments contigus ont été documentées (FIGURE 7).

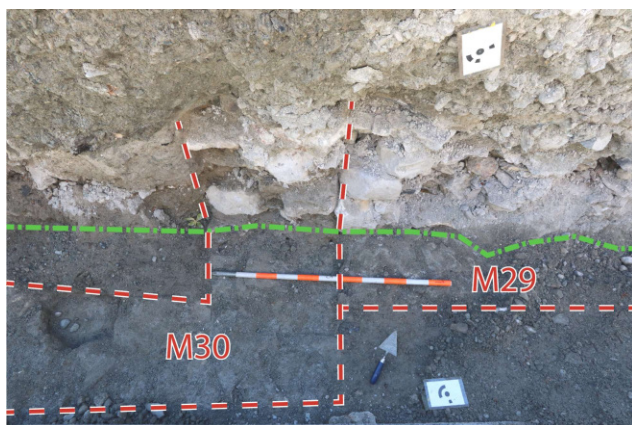


FIGURE 7 : vue de détail du fond de fouille et de la partie inférieure du profil de l'étape 2 (à la hauteur de la jonction des bâtiments Bat 1, M30, et Bat 2, M29), vue en direction du nord-ouest.

Au sud-ouest de l'étape, la première construction (Bat 1) possède une façade (UT 30 et 37) d'une longueur restituée de 10,2 m. Dans un premier état (Bat 1.1), le sol du

bâtiment semble de plain-pied et aucun niveau de circulation ne peut lui être associé. Une seconde construction (Bat 2) est accolée contre la façade nord-est de cette première bâtisse (Bat 1). Le mur (UT29) de la façade sur rue de ce second bâtiment mesure 9,4m de longueur.

Il semble qu'au cours de leur histoire commune, ces deux bâtiments aient subi plusieurs réaménagements, dont certains semblent contemporains. Un départ de voûte ou de mur de doublage (UT 38) a ainsi été aménagé contre le parement intérieur de la façade nord-est du bâtiment 2 (Bat 2.2). Un massif de maçonnerie (UT41), qui pourrait correspondre à la fondation d'un contrefort, aurait alors aussi doublé le mur sur son extérieur, peut-être pour contrer la poussée d'une éventuelle voûte (FIGURE 8).

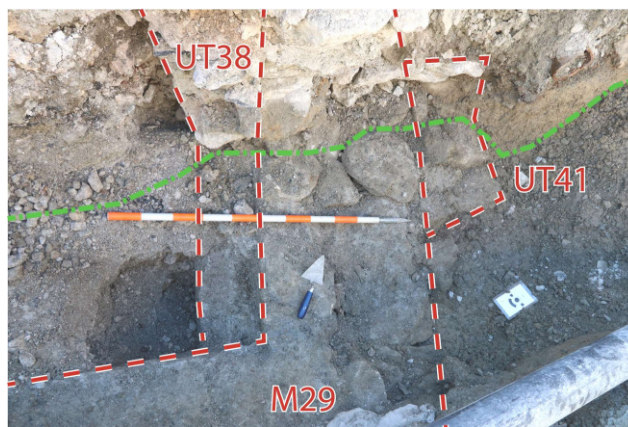


FIGURE 8 : vue de détail du fond de fouille et de la partie inférieure du profil de l'étape 2 (à la hauteur de l'angle sud-est du bâtiment Bat 2, M29), vue en direction du nord-ouest.

Dans le bâtiment 1, un second état (Bat 1.2) peut aussi être mis en évidence avec le creusement d'une cave semi-enterrée dans l'angle nord-est du rez-de-chaussée. Un mur (UT 31) monté contre terre sur une de ses faces et à vue sur l'autre (FIGURE 13) en délimite le côté sud-ouest, tandis que le mur UT30 en constitue au moins deux autres côtés (de part et d'autre de l'angle nord-est du bâtiment). Un niveau de remblai sableux beige-gris contenant de nombreux graviers et galets, servant probablement aussi de sol (UT 10), est ensuite mis en place aussi bien au fond de la nouvelle cave du bâtiment 1 qu'à l'intérieur du bâtiment 2. Les restructurations des espaces internes de ces deux édifices auraient alors été très probablement contemporaines ou



successives dans un intervalle court. Leurs fonctions et datations n'ont pas pu être précisées en l'absence de traces d'activités ou de mobilier significatifs. Un niveau d'incendie d'environ 60cm d'épaisseur s'est ensuite déposé dans la cave du Bâtiment 1.2. Il est séparé en deux avec, premièrement, une couche de démolition à base de bâti léger (UT 33) contenant quelques nodules d'argile rubéfiée, de nombreux nodules de chaux pulvérulente et de charbon, puis, dans un second temps, une couche de démolition plus grossière (UT 32) contenant des dalles de schiste, de nombreux fragments de bois carbonisés et de très nombreux nodules de charbon. Cet incendie est recouvert de remblais de démolition (UT 34, 39, 40 et 42) qui semblent marquer la fin des niveaux d'utilisation conservés des deux bâtiments. Rien ne permet cependant d'assurer l'absence de sols postérieurs à ces remblais qui, dans l'emprise des investigations, auraient été détruits par les travaux routiers de la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle. L'ensemble est arasé puis couvert par un nouveau remblai de nivellement à base de tout-venant (UT8) puis par l'enrobé de la route (UT 44) antérieur à l'intervention de 2018.



FIGURE 9 : vue de détail du profil nord-ouest de l'étape 2 (à la hauteur du mur de refend et de cave M31, Bat 1.2), les divers niveaux d'incendie et de démolition sont visibles sur la droite de la photo derrière le jalon, vue en direction du nord-ouest.

Ces deux bâtisses se sont situées sur le front aval, sur rue, de la cour du château de Villa et le tracé de leurs façades a perduré jusqu'à aujourd'hui dans les limites sud de

<sup>14</sup> *La maison bourgeoise en Suisse, vol.27 : Canton du Valais, Zurich, 1935, pl.63, n°2.*

<sup>15</sup> Selon les photographies aériennes swisstopo : en 1949, les deux bâtiments sont encore

la parcelle n° 3333. Les plans du début du XX<sup>ème</sup> siècle<sup>14</sup>, mais aussi les photographies aérienne de Swisstopo, ont encore laissé apparaître ces bâtiments jusqu'à leur destruction dans les années 1950<sup>15</sup>.

En l'absence de mobilier ou de matériaux permettant de dater la construction de ces bâtiments, seules leurs situations dans l'emprise de la cour du château peuvent permettre de les associer à cet édifice. Leur fonction reste incertaine mais ils devaient probablement servir d'annexes rurales de la maison seigneuriale : des bâtiments agricoles, de stockage ou des écuries...

## 2.2. Entre St-Ginier et Villa : des vestiges médiévaux isolés ? Partie II, étapes 4 et 5 (STG 3 et 4, annexe 4, 6 et 8)

La quatrième étape correspond à un bras latéral nord-ouest d'une dizaine de mètres qui quitte la tranchée principale à la hauteur de la jonction entre les étapes 3 et 5. Tout une partie de la séquence dans cette tranchée était déjà détruite par des travaux antérieurs mais des niveaux en place étaient conservés à son extrémité nord-ouest (STG 3).

Les plus anciennes couches observées (Dépôt naturel 3) correspondent à des horizons de colluvions et d'alluvions constitués de dalles de schiste roulées (UT 11) scellés par des limons argileux gras, gris-verdâtre, mouchetés de taches d'oxydation dans la partie haute (UT 12). Un remblai gravillonneux composé de tout-venant contenant des nodules de charbon de bois et des nodules de chaux avec des dalles à plat en son sommet est ensuite mis en place (UT 13). Une légère dépression d'env. 3 cm de profondeur pour plus de 1,3 m de longueur est aménagée à la surface du remblai UT13. Ce creusement a servi à la mise en place d'une sole de foyer composée d'une couche de limons hétérogènes en dégradé de brun-roussâtre à noir contenant des nodules de mortier, des graviers, du fer, des os non-brûlés en bordure ainsi que

présents (Images aér. swisstopo n/b 19499990390999) mais en 1959, ils ont tous les deux disparu (Images aér. swisstopo n/b 19599990980149)

quelques nodules de charbon de bois (UT 14) (FIGURE 10).



FIGURE 10 : vue de détail du profil nord-ouest de l'étape 4 (à l'emplacement de la sole de foyer UT 14), le bord oriental du foyer se situe à la hauteur des sachets plastiques plantés dans le profil, vue en direction du nord-ouest.

Un petit fragment de faune issu de l'UT 14 a pu être daté par le radiocarbone entre 1263 et 1388<sup>16</sup>.

La fin de cette occupation est scellée par des alluvions fines et gravillonneuses (UT 15) (Dépôt naturel 4) gris-brun contenant du mortier et des fragments de fer indéterminés. Des colluvions silteuses gris-beige et très légèrement gravillonneuses, contenant des fragments de mortier de chaux dans la partie supérieure de la couche, (UT 16) (Dépôt naturel 4) ont ensuite recouvert l'ensemble. Un mur en fausse pierre sèche est ensuite construit comme limite de la parcelle 3241.

La cinquième et dernière étape correspond à la poursuite de la tranchée principale sur 74 m (FIGURE 11). Les vestiges de plusieurs états successifs de bâti ont été repérés dans le profil amont de la tranchée (STG 4) à 37 m au sud-ouest du foyer (UT 14) de l'étape 4.

Aucun niveau naturel n'a été atteint à la base de la séquence. Un premier bâtiment (Bat 3) probablement construit en terre et bois sur au moins un solin en pierre sèche (UT 18) a été observé uniquement en profil. Il est édifié sur un remblai silto-graveleux (UT 17) contenant quelques pierres et de nombreux nodules de charbons laissant penser à la perturbation d'une occupation



FIGURE 11 : vue générale de l'étape 5 (de l'emplacement des états de bâti successifs repérés), le mur UT 27 se situe directement à gauche du jalon, vue en direction du sud-ouest.

antérieure. La surface de ce niveau a probablement aussi servi de niveau de circulation. Le bâtiment a par la suite été abandonné comme l'atteste la couche de démolition (UT 20) contenant quelques dalles et de rares fragments de mortier de chaux beige clair qui recouvre le remblai UT17. Après l'abandon de cette première construction, un nouveau mur lié avec un mortier terreux et très peu chaulé (UT 27) (Bat 4) reprend l'orientation du précédent directement à son sud-ouest (FIGURE 12).

Le sol correspondant à ce nouveau mur est indiqué par le remblai de comblement silteux, gris-beige (UT 19) dont le sommet a probablement servi de niveau de circulation. Des dépôts de défournement argilo-cendreuse contenant de nombreux nodules de charbon (UT 21) prennent ensuite place à la surface de ce sol et correspondent très probablement au premier niveau d'utilisation à l'intérieur de

<sup>16</sup> SIC18-MOB3.1, Poz-106150, R Date (695, 30). 1263-1388 cal AD à 95.4% probabilité.



ce second bâtiment (Bat 4.1). Par la suite, les sols de cet édifice sont recouverts par des alluvions (UT 22 et 23) (Dépôt naturel 5) liées



FIGURE 12 : vue de détail du profil nord-ouest de l'étape 5 (à l'emplacement des états de bâti successifs repérés), le mur UT 27 se situe directement à gauche du jalon, vue en direction du nord-ouest.

à un probable débordement de la Bonne Eau. Malgré ces perturbations, le bâtiment semble persister avec l'installation d'un nouveau sol en terre battue silto-argileux beige-gris et compact (UT 24) (Bat 4.2) posé directement sur les alluvions UT23. La fin de l'utilisation de cette seconde construction est matérialisée par un niveau d'incendie silto-charbonneux noir et compact contenant quelques lentilles de mortier beige (UT 25). De nouveaux dépôts alluvionnaires (UT 26) (Dépôt naturel 6) scellent ensuite le niveau d'incendie et leur sommet est probablement utilisé comme niveau de circulation jusqu'à l'implantation de l'enrobé antérieur à l'intervention. Une seule petite fosse postérieure aux seconds alluvions a pu être identifiée (UT 28) et pourrait correspondre à d'un dernier état du bâtiment (Bat 4.3 ?), cependant elle ne peut être rattachée avec certitude à d'autres niveaux cohérents et son interprétation reste incertaine. Finalement, prennent place le remblai de la route actuelle ainsi que les tranchées de plusieurs canalisations (UT 8 et 44).

Ces bâtiments (Bat 3 et 4), dont les emprises sur la rue actuelle sont importantes, pourraient trouver leur origine à la même période que le foyer de l'étape 4. S'ils n'ont pas fait l'objet d'une datation absolue pour l'instant, des prélèvements conservés de charbon de bois pourraient permettre d'en préciser les dates de construction. Les

techniques et les matériaux mis en œuvre semblent en tous les cas pouvoir correspondre aux époques médiévale et moderne.

Bien que diversement conservés et observés uniquement en profil, les vestiges des étapes 4 et 5 permettent de mettre en évidence un probable bâti rural qui se développerait dès le Moyen-Âge central entre Villa et St-Ginier.

### 3. Conclusions et perspectives

Bien que n'ayant pas atteint les profondeurs permettant la mise en évidence de vestiges romains ou plus anciens comme il s'en trouve sur toute la périphérie du secteur d'investigations (*supra*), les observations archéologiques réalisées lors du suivi des travaux d'édilité de la rue Ste-Catherine en 2018 ont confirmé le potentiel archéologique du secteur en permettant la mise en évidence ponctuelle d'un bâti médiéval et moderne méconnu. Ces observations sont d'autant plus intéressantes que toute une partie de la périphérie des espaces excavés se compose de jardin et de places de parc qui laissent envisager des séquences et des vestiges archéologiques mieux conservés que sous le nivellement de la route et les multiples tranchées de services qui y prennent place. La conservation de vestiges depuis l'époque médiévale laisse également envisager la découverte d'indices d'occupations plus anciennes à plus grande profondeur.

Ainsi, le sous-sol des alentours du château de Villa recèle un certain nombre de vestiges médiévaux à contemporains (les BAT 1 et BAT 2 en sont un exemple) que l'on peut très certainement associer à la périphérie et aux annexes utilitaires du logis seigneurial. Aucune véritable étude archéologique du bâti n'a été réalisée lors des dernières réfections du château mais sa substance étant encore en partie conservée, il pourrait en faire l'objet. Par contre, les travaux d'excavation à ses abords sont des destructions irréversibles qui méritent une attention accrue. Quant aux dates de construction de ces probables

ruraux du château, l'absence de mobilier caractéristique et les fonctions même de ces bâtiments rendent difficile leur définition lors d'investigations en tranchées.

Les vestiges mis en évidence plus à l'ouest, s'ils ne sont pas spectaculaires, ne sont pas moins intéressants et remontent, du moins pour une partie d'entre eux, aux XIII<sup>ème</sup> et XIV<sup>ème</sup> siècles<sup>17</sup>. Entre l'église de St-Ginier qui devient paroissiale à cette époque et le futur château (dit) de Villa qui posséderait des origines plus anciennes que le XVI<sup>ème</sup> siècle<sup>18</sup>, ces vestiges gagnent encore en intérêt. En effet, hors du bâti monumental religieux et seigneurial, les traces d'occupations rurales ou proto-urbaines de l'époque médiévale restent souvent très ténues et méconnues en Valais. Dans le cas présent, la rue Ste-Catherine a livré, à l'instar de la rue du Bourg plus bas, les restes d'un bâti médiéval ne correspondant pas aux voiries et au cadastre actuels. Une occupation du territoire par un bâti mixte (pierre et matériaux légers, parfois complétés par du mortier) qui, bien qu'étant à l'origine des quartiers et des villages actuels, reste encore très mal connue.

Les cœurs d'agglomérations densément bâtis livrent en général peu de vestiges des périodes qui nous concernent ici ; le quartier de Villa, dont la densité est aujourd'hui mesurée, laisse envisager un potentiel archéologique non négligeable. Des exploitations du gisement sur de plus grandes surfaces avec des investigations en plan serait cependant nécessaire pour mieux en appréhender les fonctions et en préciser les datations. Gageons que de futurs projets dans le quartier permettront de mieux appréhender cet espace.

---

<sup>17</sup> DUBUIS et LUGON 2002, p. 277.

<sup>18</sup> Dans la tradition orale, le nom de Villa a même laissé certains supposer une continuité du domaine depuis l'Antiquité.

#### 4. Bibliographie

CASSINA G., *Le district de Sierre I. La ville de Sierre et Chippis*, Société d'histoire de l'art en Suisse, Berne, 2021.

CASSINA G., LUGON A., MAÎTRE H., RABOUD I., *Villa ou les trois arts de vivre*, Sierre, 1992.

*La maison bourgeoise en Suisse, vol. 27: Canton du Valais*, Zurich, 1935.

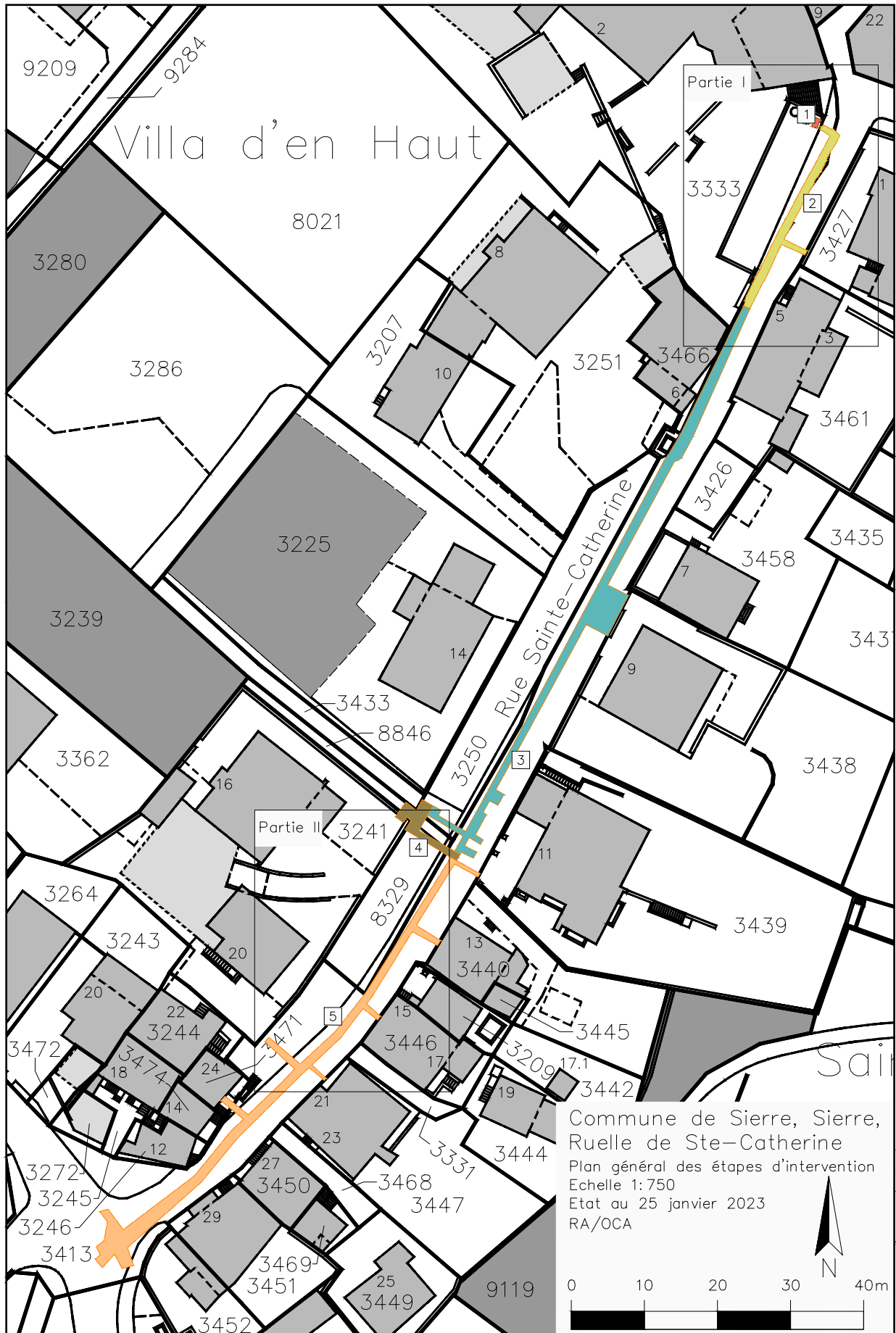
DONNET A., BLONDEL L., *Château du Valais*, Martigny, 1982.

DUBUIS F.-O., LUGON A., *De la mission au réseau paroissial, Le diocèse de Sion jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle*, Sion, 2002.

DUBUIS F.-O., LUGON A., « Les premiers siècles d'un diocèse alpin », *Vallesia* 50, 1995, pp. 1-74.

PACCOLAT O., « Sierre et sa région », in *Vallis Poenina*, catalogue d'exposition, Sion, 1998, pp. 191-193.

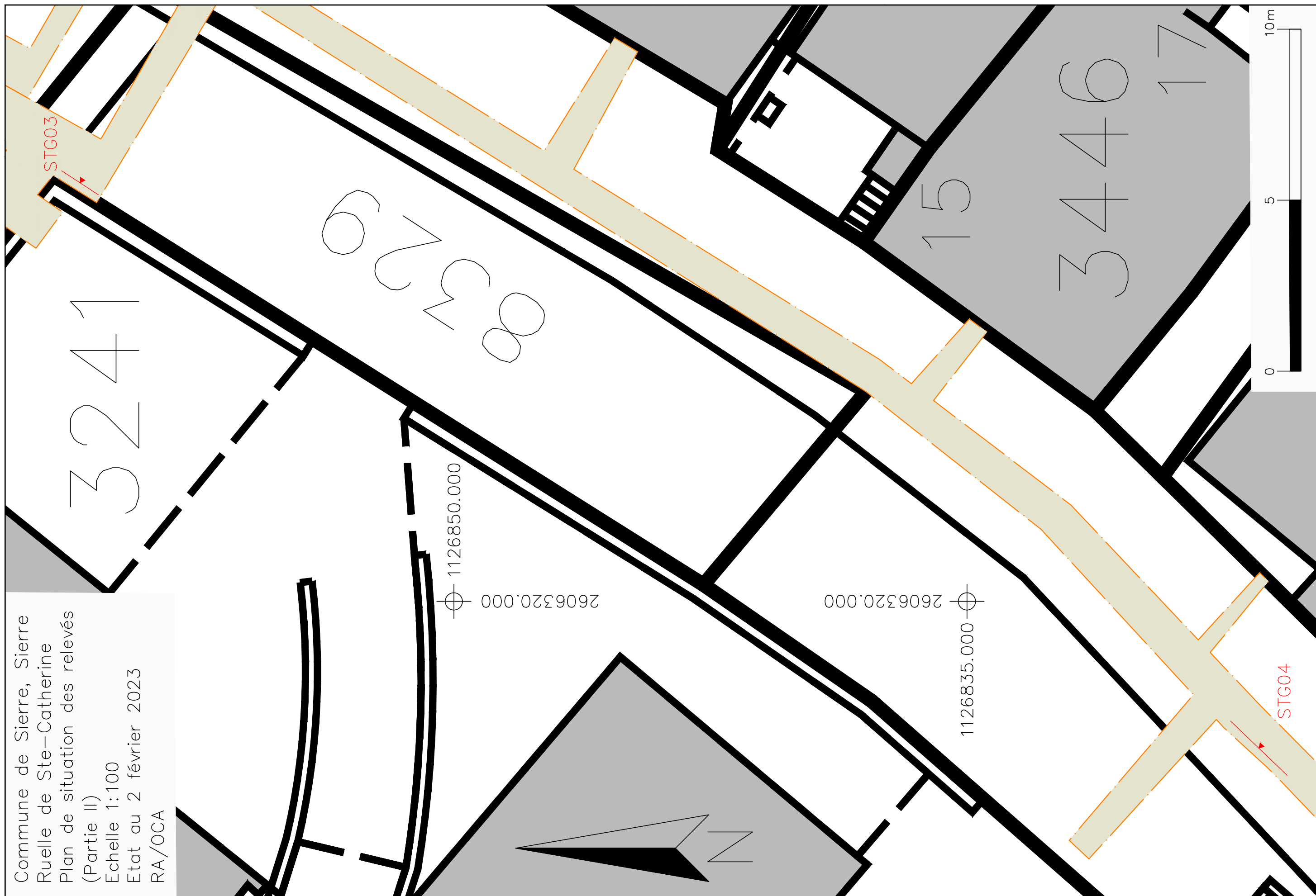
PEDRAZZINI A. *et al.*, « From deep seated slope deformation to rock avalanche: Destabilization and transportation models of the Sierre landslide (Switzerland) », *Tectonophysics*, 605, 2013, pp. 149-168.



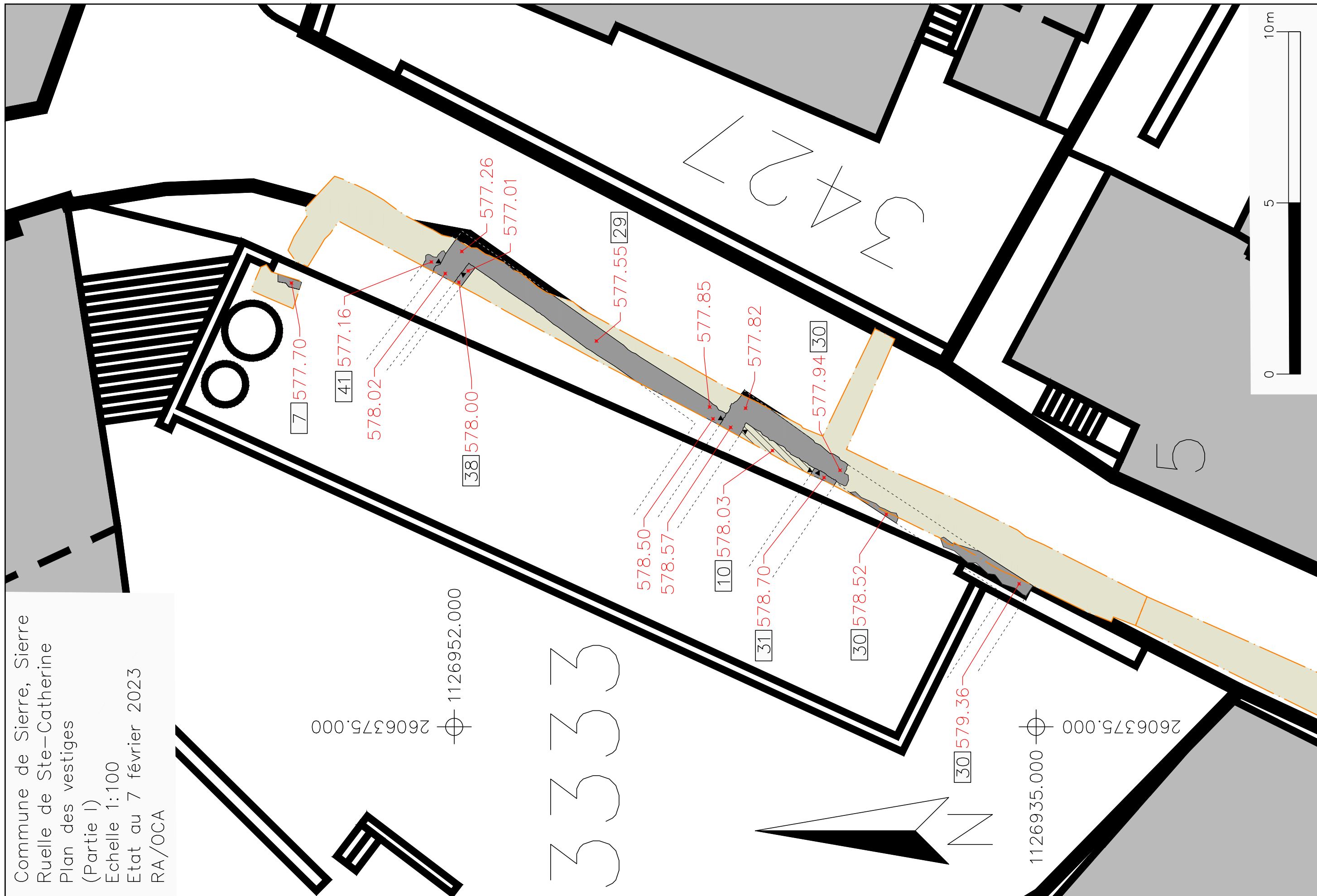


Commune de Sierre, Sierre  
Ruelle de Ste-Catherine  
Plan de situation des relevés  
(Partie I)  
Echelle 1:100  
Etat au 2 février 2023  
RA/OCA

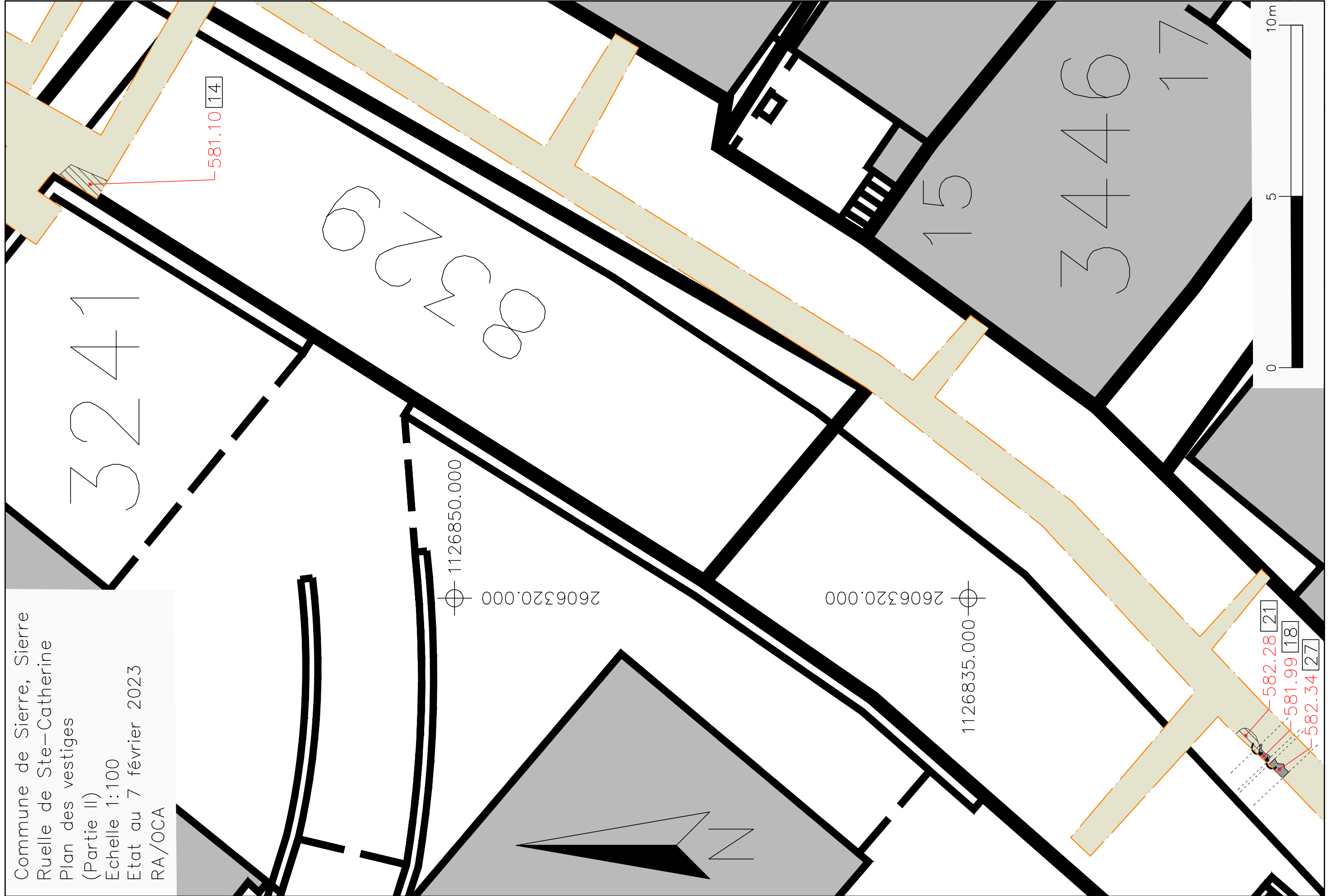




Commune de Sierre, Sierre  
Ruelle de Ste-Catherine  
Plan de situation des relevés  
(Partie II)  
Echelle 1:100  
Etat au 2 février 2023  
RA/OCA



Commune de Sierre, Sierre  
 Ruelle de Ste-Catherine  
 Plan des vestiges  
 (Partie I)  
 Echelle 1:100  
 Etat au 7 février 2023  
 RA/OCA



Commune de Sierre, Sierre  
Ruelle de Ste-Catherine  
Plan des vestiges  
(Partie II)  
Echelle 1:100  
Etat au 7 février 2023  
RA/OCA

